

Réf: Dossier N° 096583

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE VIGNOBLE DE YOPOUGON »

Siège social Abidjan, Yopougon, SELMER, Lot 4004, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 01/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE VIGNOBLE DE YOPOUGON »

Objet :
-VENTE DE VIN
-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SELMER, Lot 4004, Ilot 22

Dirigeant(s) : Mlle SALLOUB NANCY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03430 du 20/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16939/GTCA/RC/2022 du 20/04/2022

